



## LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

[bibliothequesetmediatheques@mairie-toulon.fr](mailto:bibliothequesetmediatheques@mairie-toulon.fr)

### ❶ BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE VILLE

113, boulevard du Maréchal Leclerc  
Tél. : 04 94 36 81 20 - Fax : 04 94 36 82 17  
*Mardi, jeudi, vendredi : 13 h à 18 h*  
*Mercredi et samedi : 10 h à 18 h*

### ❷ BIBLIOTHÈQUE DU STADE NAUTIQUE

Avenue de l'Armée d'Afrique  
Tél. : 04 94 36 33 35  
*Mardi et mercredi : 10 h à 18 h*  
*Jeudi et vendredi : 15 h à 18 h*

### ❸ MÉDIATHÈQUE DE LA ROSERAIE CENTRE MUNICIPAL DE LA ROSERAIE

Boulevard de la Roseraie  
Tél. : 04 98 00 13 30 - Fax : 04 94 03 64 79  
*Mardi et jeudi : 15 h à 18 h*  
*Mercredi et vendredi : 10 h à 18 h*  
*Samedi : 10 h à 14 h*

### ❹ MÉDIATHÈQUE DU PONT DU LAS

447, avenue du 15<sup>e</sup> Corps  
Section jeunesse - Tél. : 04 94 36 36 52 - Fax : 04 94 36 37 46  
Section adultes - Tél. : 04 94 36 36 53 - Fax : 04 94 36 37 44  
Espace Exposition - Tél. : 04 94 36 36 59  
*Mardi et mercredi : 10 h à 18 h*  
*Vendredi : 15 h à 18 h*  
*Samedi : 10 h à 16 h 30*

#### HORAIRES D'ÉTÉ (DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 AOÛT)

#### BIBLIOTHÈQUES DU CENTRE VILLE, DU STADE NAUTIQUE, DE LA ROSERAIE ET DU PONT DU LAS

*Mardi et vendredi : 9 h à 14 h*

#### MÉDIATHÈQUE DU PONT DU LAS

*Samedi : 9 h à 14 h*

#### LE SERVICE DU MÉDIABUS ET DES MAIRIES ANNEXES

Bibliobus, service de Lagoubran - Tél. : 04 94 36 81 97

Mairies annexes, service de Lagoubran - Tél. : 04 94 36 81 96



# COMMENT S'INSCRIRE

La consultation sur place des livres et revues est libre et gratuite. L'emprunt de documents à domicile et l'utilisation des espaces musique, vidéo et multimédia nécessitent une inscription.

## INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

L'inscription ou son renouvellement s'effectue sur présentation des pièces suivantes :

- justificatif d'état civil (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou livret de famille) ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture d'eau, de téléphone ou d'électricité ;
- autorisation parentale pour les enfants et les jeunes âgés de moins de 18 ans.

## ABONNEMENT

Il est valable un an à compter du jour de l'inscription.

La carte d'abonné est individuelle et nominative, elle permet d'emprunter des documents sur l'ensemble du réseau des bibliothèques de Toulon et d'utiliser les services multimédia. En cas de perte ou de remplacement, l'achat d'une carte coûte 1 €.

## TARIFS

- 5 € pour les personnes domiciliées à Toulon.
- 10 € pour les personnes domiciliées hors de Toulon.
- 1,50 € pour enfants et les étudiants jusqu'à 26 ans.
- Gratuité
  - pour les organismes à caractère socioculturel ou socio-éducatif,
  - pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), du fonds national de solidarité (FNS), de l'allocation adultes handicapés (AAH) et de l'allocation versée par les ASSEDIC aux chômeurs inscrits à l'ANPE qui ne sont plus indemnisés par l'assurance chômage, sur présentation d'un justificatif,
  - pour les enfants, à partir du 3<sup>e</sup>



# COMMENT EMPRUNTER

Voir les conditions ci-dessous par bibliothèque, dans la limite d'un cumul de 12 emprunts sur la totalité du réseau.

## BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE VILLE

- 5 livres et 3 revues.

## BIBLIOTHÈQUE DU STADE NAUTIQUE

- Sections adultes et jeunesse : 5 livres et 3 revues.

## MÉDIATHÈQUE DE LA ROSERAIE

- Sections adultes et jeunesse : 5 livres, 3 revues et 4 documents sonores.

## MÉDIATHÈQUE DU PONT DU LAS

- Sections adultes et jeunesse : 5 livres, 3 revues, 2 documents sonores, 1 vidéo et 1 cédérom.

## DURÉE DU PRÊT

Elle est de 3 semaines pour toutes les bibliothèques du réseau, sauf pour les documents vidéo, dont le prêt est de 15 jours.

## PROLONGATION

Lorsque les ouvrages ne sont pas réservés, et qu'ils ne sont pas en retard, la durée du prêt peut être prolongée une fois, exception faite pour les vidéos et les cédéroms. Elle se fait soit sur place, soit par téléphone.

## RESTITUTION DES DOCUMENTS

Les documents doivent être restitués à la bibliothèque où ils ont été empruntés.

## RETARDS

Le retard dans le retour des documents donnera lieu au versement d'une amende et au blocage de la carte, selon une tarification fixée par délibération du conseil municipal.

## PERTE OU DÉTÉRIORATION

Tout document détérioré ou perdu devra être remplacé (livre, CD, périodique) ou remboursé selon un tarif forfaitaire fixé par délibération du conseil municipal (DVD, cédérom).



# LES SERVICES

## RECHERCHE INFORMATISÉE

Accès au catalogue informatisé ainsi qu'à des bases de données informatisées pour procéder aux recherches documentaires dans toutes les bibliothèques.

## CONSULTATION DE MICROFILMS ET DU JOURNAL OFFICIEL

À la bibliothèque du Centre-ville, avec possibilité de réaliser des photocopies.

## CONSULTATION DU FONDS PATRIMONIAL

### MAGASINS DE LAGOUBRAN

Chemin de Tombouctou - 83 200 Toulon

Tél. : 04 94 36 81 99 ou 81 98

Sur rendez-vous, et selon les recommandations en vigueur, avec dépôt d'une pièce d'identité pour la durée de la consultation.

## RÉSERVATIONS

Sur présentation de la carte de lecteur, possibilité de réserver certains documents.

## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Communication et reproduction de documents possédés par d'autres bibliothèques selon leur tarification en vigueur.

## ACCÈS AU CATALOGUE À DISTANCE

Le catalogue informatisé est aussi accessible sur Internet, sur le site de la Ville, à l'adresse suivante :

<http://bibliotheque.mairie-toulon.fr/index.php?acode=home&clearOPAC=1&Source=14>

L'accès aux services mentionnés ci-dessous se fait  
**sur présentation de la carte de lecteur**

- **PÔLES MULTIMÉDIA**

- **À LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE VILLE**

- Possibilité de consulter des cédéroms et Internet pendant les horaires d'ouverture au public (pour une durée de 30 minutes).

- **À LA MÉDIATHÈQUE DE LA ROSERAIE**

- Possibilité de consulter Internet pendant les horaires d'ouverture au public (pour une durée de 30 minutes).

- **À LA MÉDIATHÈQUE DU PONT DU LAS**

- Possibilité de consulter des cédéroms et Internet et d'utiliser des logiciels de bureautique pendant les horaires d'ouverture au public dans les logithèques adultes et jeunesse (sur rendez-vous, pour une durée de 50 minutes).

- **ESPACES MUSIQUE ET VIDÉO**

- **À LA MÉDIATHÈQUE DU PONT DU LAS**

- Possibilité de visionner des vidéos ou d'écouter des CD.



# LES SERVICES

## TARIFS PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS

### PHOTOCOPIES

Format A4 : 0,15 €

Format A3 : 0,30 €

### IMPRESSIONS

Format A4 Noir et Blanc : 0,15 €

Format A4 Couleur : 0,30 €

